



RÉDIGER UNE CONVENTION BIM

Plateformes BIM

-  18 rue Berjon
69009 Lyon
-  09 80 68 26 08
-  f3df.com
-  hello@f3df.com

Organisme de Formation
N° 84691715969

Conçue pour les acteurs clés du BIM, cette formation permet d'acquérir une méthodologie rigoureuse et opérationnelle pour rédiger une convention BIM robuste et évolutive. Les participants apprendront à analyser les besoins du maître d'ouvrage (EIR), structurer leur convention selon la norme ISO 19650, définir les rôles et responsabilités, mettre en place des processus de contrôle qualité et organiser la livraison d'un DOE numérique. La formation intègre des exercices pratiques, études de cas et démonstrations afin d'outiller les stagiaires dans leurs missions quotidiennes.

Eligibilité CPF : non

Modalité d'enseignement : Présentiel

Rythme de l'action : plusieurs rythmes possibles

Code formation (sku) : 2074

Nombre de stagiaire max : 12

Public visé : BIM Managers, chefs de projet MOE/MOA, AMO BIM, responsables de plateformes collaboratives, exploitants patrimoine.

Durée : 14

Type de parcours : Formation

Objectifs pédagogiques :

- Rédiger, mettre en œuvre et faire vivre une convention BIM
- Analyser les besoins du maître d'ouvrage (EIR)
- Structurer un document selon la norme ISO 19650
- Définir les rôles, processus de contrôle qualité des maquettes et de la plateforme collaborative
- Organiser la livraison d'un DOE numérique conforme

Points forts :

- Formation axée sur des projets
- Formateurs Certifiés Autodesk

PROGRAMME PEDAGOGIQUE :

Présentation de la convention BIM

- Présentation du cadre normatif : ISO 19650, responsabilités contractuelles, interopérabilité (IFC 4.3, BCF).
- Lecture et analyse d'un EIR (Employer's Information Requirements).
- Identification des usages et objectifs BIM d'un projet.
- Exercice pratique : étude de cas – analyser un cahier des charges BIM et identifier les besoins.
- Structuration d'une convention BIM : chapitres types, annexes, matrices.
- Définition des rôles et responsabilités (RACI).
- Introduction aux notions de LOD/LOI et livrables associés.
- Exercice pratique : co-construction d'un plan de convention BIM (gabarit ISO 19650).

Identification de la feuille de route

Procédures de management BIM : contrôle qualité des maquettes, organisation de la plateforme collaborative, gestion des conflits.

Mise en œuvre d'un protocole openBIM : exports IFC/BCF et intégration du DOE numérique.

Atelier pratique : rédaction collective d'extraits de convention BIM (rôles, calendrier, livrables, procédures qualité).

Préparation de la livraison finale d'un DOE numérique conforme.

Projection vers les évolutions : jumeau numérique, cycle de vie et données fiables.

Évaluation finale : étude de cas – rédiger un extrait de convention BIM à partir d'un EIR fourni.

Description des moyens pédagogiques mis en œuvre :

- La formation alterne théories et exercices pratiques, qui sont ensuite corrigés par un instructeur.
- La session en classe virtuelle vous permettra d'apprendre et de mettre en pratique avec un formateur certifié.
- Supports de cours numériques (slides, guides pratiques).
- Mise à disposition d'un accès à des plateformes collaboratives pour exercices.
- Utilisation de visionneuses gratuites (installation guidée, exercices en autonomie).
- Alternance apports théoriques, démonstrations, ateliers pratiques.
- Classe virtuelle via Zoom si distanciel (partage d'écran, exercices guidés).

Description des moyens techniques mis en œuvre :

Classe virtuelle réalisée avec l'outils professionnel ZOOM <https://zoom.us/> permettant :

- Visioconférence
- Partage d'écrans des participants / formateurs
- Prise en main à distance pour aide

Description de l'accompagnement pédagogique :

- Questionnaire de positionnement pour évaluer le niveau initial et les attentes spécifiques.
- Entretien pédagogique (si besoin) pour adapter le contenu aux profils des participants.

1. Pendant la formation

- Alternance d'**apports théoriques, démonstrations et ateliers pratiques**
- Études de cas réels et exercices guidés favorisant la mise en application immédiate.
- Interaction constante avec le formateur expert BIM, disponible pour répondre aux questions individuelles.

1. Après la formation

- Remise de ressources pédagogiques
- Attestation de compétences délivrée à chaque participant.
- Suivi post-formation (évaluation à froid) pour mesurer l'impact en entreprise et ajuster l'accompagnement si nécessaire.

Description des modalités d'évaluation :

- En **amont** de la formation, vous réaliserez une évaluation diagnostique.
- **Pendant** la formation, une démarche d'évaluation formative a lieu à l'aide d'exercices pratiques.
- En **fin** de formation, vous devrez compléter une évaluation à chaud de satisfaction à l'aide d'un questionnaire.

Vous recevrez par Email votre Attestation de réalisation, une fois la formation terminée.

Accueil des publics en situation de handicap : Un accompagnement spécifique est proposé afin d'évaluer la pertinence des moyens mis en œuvre et de les adapter. Pour plus d'informations contactez-nous au 09 80 68 26 08.

Demander un devis